

REGLEMENT APPEL A CANDIDATURE

Programme des volontaires de Paris 2024

« Metz, Volontaires 2024 »

1. PRESENTATION DU PROGRAMME DE VOLONTAIRE PARIS2024

Dans le cadre de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques, Paris 2024 prévoit de mobiliser 45 000 volontaires qui s'engageront à titre bénévole à jouer un rôle essentiel dans le succès des Jeux. Les missions qui leur seront confiées seront nombreuses et variées.

Les candidats au volontariat des Jeux pourront ainsi postuler sur le portail officiel de recrutement à compter du mois de février 2023, date officielle du programme grand public.

Dans ce cadre, la ville de Metz a l'occasion de pouvoir présenter 10 « pré-candidats » qui bénéficieront de l'opportunité de déposer en avant-première – dès le mois de janvier 2023 – leur candidature au programme des Volontaires de Paris 2024.

Ainsi, la Ville de Metz souhaite accompagner 10 jeunes messins en les préparant et en les formant durant 2 ans afin qu'ils soient prêts à saisir l'opportunité qui se présente à eux : Vivre une expérience unique au cœur de l'organisation des Jeux Olympiques de Paris 2024 en tant que volontaires.

En créant cette équipe « Metz, volontaires en 2024 », ces 5 femmes et ces 5 hommes deviendront des ambassadeurs de la collectivité à Paris et des ambassadeurs des Jeux Olympiques à Metz.

Par un suivi personnalisé, des formations et une implication dans la vie locale, les membres de l'équipe « Metz, volontaires en 2024 » disposeront d'un solide bagage pour appuyer leur candidature en tant que volontaire sur les Jeux de Paris 2024.

2. PUBLIC CONCERNE

La Ville de Metz souhaite travailler sur un projet d'accompagnement d'une équipe de 10 personnes (5 femmes et 5 hommes).

Pour faire partie de cette équipe, les candidats devront obligatoirement :

- Être messin
- Être âgé de 17 à 30 ans
- Savoir parfaitement parler le français ou l'anglais
- Avoir la capacité de s'engager dans ce dispositif jusqu'en septembre 2024
- Être disponible sur une période de 10 jours minimum lors des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024

3. CONTENU DU PROGRAMME

L'objectif de ce programme est d'accompagner et former au mieux les 10 messins sélectionnés afin d'optimiser leurs compétences et de maximiser les chances d'acceptation de leur candidature pour devenir volontaires sur les Jeux de Paris 2024.

Ainsi, nos actions envers cette équipe se structureront en deux parties.

- 1) Intégration dans le monde sportif, promotion des Jeux Olympiques et développement de l'esprit d'équipe :
 - Organisation de temps d'échanges et rencontres avec les sportifs de haut niveau messins ;
 - Participation à la promotion des Centres de Préparation aux Jeux labellisés à Metz ;
 - Mise en place de différents temps conviviaux avec l'équipe afin de faciliter la création d'un état d'esprit collectif ;
 - Mise en place d'actions pour sensibiliser les candidats aux valeurs du sport et de l'olympisme.

- 2) Développement des compétences et intégration dans le monde du bénévolat :
 - Participation à l'organisation des manifestations prévues dans le cadre de la promotion des Jeux Olympiques à Metz ;
 - Implication bénévole dans un club sportif de leur choix afin de s'intégrer dans le territoire sportif local ;
 - Participation à une formation aux 1ers secours.

L'ensemble de ces actions se dérouleront sur le territoire messin.

4. ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Le candidat s'engage à participer au projet et à s'impliquer dans la vie sportive locale de septembre 2022 à septembre 2024. Plus particulièrement, le candidat s'engage à :

- Suivre l'ensemble des formations qui lui seront proposées ;
- S'impliquer de manière bénévole et active au sein d'un club sportif messin de son choix ;
- Participer aux temps d'échanges qui seront proposés tout au long du projet (une fois par trimestre) ;
- S'impliquer de manière bénévole dans l'organisation de 5 manifestations minimum entre septembre 2022 et juin 2024. Plusieurs manifestations seront proposées et le candidat pourra choisir celles qui lui conviennent le plus.

5. RECRUTEMENT

Chaque candidat répondant aux critères annoncés à l'article 2 peut répondre à cet appel à candidature. La sélection des candidatures se déroulera en deux temps.

- 1) Chaque candidat devra transmettre, avant le 24 juillet 2022, à l'adresse metzterredejeux2024@mairie-metz.fr :
 - une présentation de son profil sur le support de son choix
 - un CV relatif à ses engagements citoyens et sa pratique sportive
 - une lettre de motivation

- 2) Un jury sélectionnera sur la base de ces dossiers 20 candidats qui seront conviés à un entretien. A cette issue, 10 messins (5 femmes et 5 hommes) seront sélectionnés afin d'intégrer l'équipe « Metz, volontaires en 2024 ».

6. CALENDRIER PREVISIONNEL

- Du 24 juin au 24 juillet 2023 / réception des candidatures des volontaires
- Septembre 2022 / jury de sélection et constitution de l'équipe « Metz, volontaires 2024 »
- Jusqu'aux Jeux Olympiques 2024 / suivi de formations, engagement auprès de club sportif, participation à l'organisation de manifestations, ...
- Septembre 2024 / bilan de l'expérience.

7. DEPOT CANDIDATURE ET CONTACTS

Date limite de dépôt des candidatures (par mail uniquement) :

dimanche 24 juillet 2022

L'ensemble du dossier de candidature est à adresser à : metzterredejeux2024@mairie-metz.fr

Un mail de confirmation de réception vous sera systématiquement transmis. Sans réception de celui-ci dans un délai de 48h, merci de nous contacter au 03 87 55 56 46.

Pour toutes questions ou renseignements complémentaires :

Mairie de Metz
Service Développement des Pratiques Sportives
Caroline BOUCHARÉL
Metzterredejeux2024@mairie-metz.fr
03 07 55 56 46